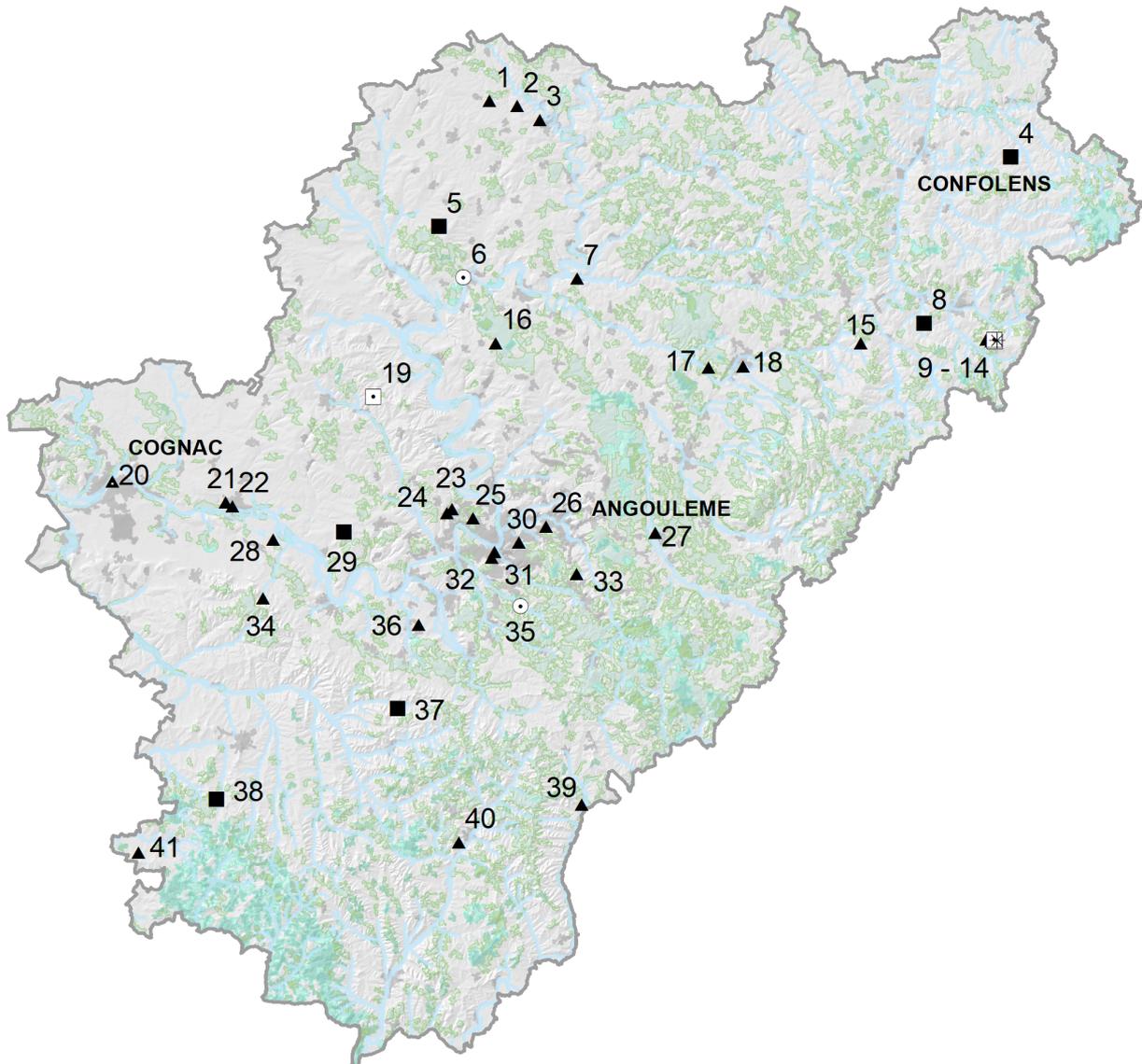


NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE

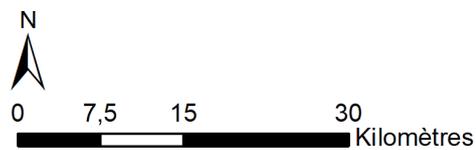
BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses
études documentaires
- * P.C.R.



N°						N°	P.
207203	ANGOULÊME	243 rue de Clérac à Sillac	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	32	38
206985	ANGOULÊME	Place Saint-Pierre	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	31	38
207096	ANGOULÊME	Rue de Lunesse	BRUNIE David	INRAP	OPD	30	39
207150	BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE	Champagne nord, La Champagne, Montemille	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	41	39
206959	BERNAC	Rue de la Tour	PELLISSIER Julien	INRAP	OPD	2	39
207050	BOUTEVILLE	Le Château	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	34	40
206788	CHAMPAGNE-VIGNY	Église Saint-Christophe	SAUVAITRE Natacha	EP	FP	37	41
207086	CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE	Le Bourg sud	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	18	42
206970	CHASSENON	23 rue des Combeaux	PELLISSIER Julien	INRAP	OPD	13	42
207020	CHASSENON	Les Chenevières	BRUNIE David	INRAP	OPD	14	42
207005	CHASSENON	Les Coutis	PELLISSIER Julien	INRAP	OPD	9	43
207063	CHASSENON	De Cassinomagus à Chassenon	SICARD Sandra	COL	PCR	12	43
207076	CHASSENON	Le quartier du Grand Villard	GRALL Morgan	COL	FPR	10	44
207075	CHASSENON	Le sanctuaire des Chenevières	SICARD Sandra	COL	FPR	11	45
207017	COGNAC	Le château royal, 127 boulevard Denfert-Rochereau	MARTINS David	INRAP	OPD	20	46
207034	FLÉAC	Rue des Chaumes, chemin de l'étang	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	24	46
207189	FLÉAC	Pierre Ladre, parc d'activité Euratlantic	PELLISSIER Julien	INRAP	OPD	23	47
206960	GARAT	Le Parc de Villars	CONNET Nelly	INRAP	OPD	33	47
207062	GURAT	Église Saint-Georges	NAVETAT Mylène	EP	SD	39	48
207202	JARNAC	5 à 11 rue Jacques et Robert Delamain	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	22	50
206979	JARNAC	Route de Julienne - Cimetières des Grandes Maisons	BRUNIE David	INRAP	OPD	21	50
207073	LESTERPS	Les jardins de l'Abbaye	MARTINS David	INRAP	FP	4	51
207112	MONTMOREAU-SAINT-CYBARD	Le Clos Saint-Laurent-de-Belzagot	LAVOIX Gaëlle	INRAP	OPD	40	51
207196	MOULIDARS	Le Bourg	MONTIGNY Adrien	INRAP	FP	29	51
207147	MOUTON	Église Saint-Martial	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	7	53
207035	LES PINS	Église de La Vaure	TERNET Sylvie	BEN	SD	17	54
207044	PRANZAC	Centre Bourg	VACHER Catherine	INRAP	OPD	27	55
207064	REIGNAC	Eglise Saint-Pierre-ès-Liens	MAGES Séverine	EP	FP	38	56
206961	ROULLET-SAINT-ESTEPHE	La Fouillouse	AUDE Valérie	INRAP	OPD	36	57
207194	RUFFEC	ZI de la Gare	BRUNIE David	INRAP	OPD	3	57
206637	SAINTE-CYBARDEAUX	Les Bouchauds	CARPENTIER Lucie	COL	FPR	19	57
206977	SAINTE-MÈME-LES-CARRIÈRES	La Plante des Meuniers	CONNET Nelly	INRAP	OPD	28	60
207021	SAINTE-YRIEIX-SUR-CHARENTE	Les Roziers	CONNET Nelly	INRAP	OPD	25	60
207162	TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE	Suris, Les Pièces, RN141	POIRIER Philippe	INRAP	FP	8	60
207191	TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE	Genouillac, Les Fayards	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	15	61
207061	TORSAC	Grotte Castaigne	MAUREILLE Bruno	SUP	PAN	35	61
206931	TUSSON	Prieuré des Hommes	MARGUERITE Camille	EP	FP	5	62
207030	VERVANT	La Demoiselle	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	16	62

**ANGOULÊME
243 rue de Clérac à Sillac**

À la suite d'une demande de permis de construire déposé par le Département de la Charente, sur la commune d'Angoulême au 243 rue de Clérac à Sillac pour un projet de restructuration du Centre départemental de l'enfance Leclerc-Chauvin, le Service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes a prescrit un diagnostic archéologique sur la parcelle CE 329. L'emprise couvre 16 621 m². L'opération a débuté le 9 décembre 2019.

Cette prescription est motivée par la situation du projet à l'emplacement d'un ancien manoir du XVII^e siècle, le logis du Maine Blanc, dont il reste une tour de guet. Nous sommes au pied du flanc nord de la colline Saint-Martin dominée par le plateau de Ma Campagne au sud, sur lequel plusieurs indices de sites néolithiques sont recensés. En contrebas, la vallée de l'Anguienne accueille les faubourgs de Saint-Martin et Saint-Auzone notamment, dominés par le plateau de la vieille ville. Les terrains se trouvent sur l'étage supérieur du Cénomaniens, à la jonction avec le Turonien, également formation calcaire du Crétacé, mais plus récente que le Cénomaniens. Le substratum n'était accessible sur la

parcelle qu'à 12 m de profondeur en moyenne. Nous ne l'avons évidemment pas atteint mais avons traversé des formations sableuses.

Onze tranchées implantées en fonction de diverses contraintes techniques ont permis d'ouvrir un peu plus de 423 m², représentant 2,54 % de la prescription et 3,50 % de la surface à bâtir.

Cette opération située dans un des faubourgs au sud de la commune d'Angoulême n'a livré que de rares vestiges mobiliers du Moyen Âge, roulés dans les colluvions, quelques structures contemporaines, connues par les archives, et des aménagements hydrauliques modernes. Ces résultats paraissent décevants, toutefois nous avons eu l'occasion d'identifier des formations sableuses avec paléosols qui, si elles avaient été associées à la découvertes d'éléments d'industrie lithique auraient pu s'avérer fort intéressantes. Il est judicieux de retenir la localisation de ces sables qui méritent toute notre attention.

Moutarde Bénédicte

*Époques moderne et
contemporaine*

**ANGOULÊME
Place Saint-Pierre**

Cette intervention est liée au projet d'aménagement des rues situées aux abords de la cathédrale d'Angoulême notamment de la place Saint-Pierre. Il s'agit d'une démarche de diagnostic anticipé avant définition du projet d'aménagement. Outre la présence d'un monument historique, en l'occurrence classé au titre des Monuments Historiques par la liste de 1840, la totalité de l'emprise fait partie du site classé (loi 1930) des remparts d'Angoulême.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 5 500 m², a été mené par trois agents de l'Inrap du 18 février au

1^{er} mars 2019. Dix sondages de dimensions variables ont été effectués à l'aide de pelles hydrauliques de 2,5 t et de 15 t. L'implantation de ces sondages ainsi que leur nombre ont été déterminés en fonction des diverses contraintes liées à une intervention en zone de voirie en contexte urbain. Ces contraintes correspondent notamment à la nécessité de maintenir la circulation au niveau de l'un des principaux accès au centre-ville d'Angoulême, à la présence de nombreux réseaux enterrés ainsi qu'en la présence de nombreux arbres sur une portion de l'emprise.

Les dix sondages réalisés lors de ce diagnostic n'ont permis d'atteindre le terrain naturel qu'à un seul endroit malgré plusieurs sondages menés jusqu'à des profondeurs avoisinant 2 m.

De prime abord, les résultats de ce diagnostic apparaissent nettement moins riches que ce qu'il était possible d'attendre. Il faut toutefois relativiser ce constat par l'importance des contraintes d'implantation des sondages archéologiques. Leur recalage sur le plan cadastral de 1828 explique les résultats de certains d'entre eux qui se situaient hors les murs, dans des secteurs très fortement remblayés.

Pour d'autres sondages, les éléments mis au jour correspondent à des aménagements tardifs. Plus surprenant, le sondage réalisé à une dizaine de mètres de la cathédrale n'a livré que des niveaux de circulation pouvant au maximum être rattachés à l'époque moderne et reposant directement sur le substrat altéré.

Ces sondages témoignent néanmoins du fait que les vestiges des aménagements présents au milieu du XIXe siècle, dont certains sont médiévaux, sont conservés à quelques dizaines de centimètres de profondeur.

Il est donc fort probable que de nombreux vestiges soient conservés en des points où il n'a pas été possible d'implanter des sondages. Ce constat est tout particulièrement valable pour la porte Saint-Pierre et le rempart qui se développait vers l'est. Preuve en est la mise au jour d'un mur d'un petit bastion érigé au milieu du XVIIe siècle. Les bâtiments de l'archidiaconé et les différentes habitations qui prenaient appui contre cette muraille sont sans doute dans le même cas. Au regard des quelques documents relatifs aux travaux des années 1860, de l'église Saint-Jean ne doit subsister que le mur nord et une partie du cimetière paroissial. Une seule sépulture pouvant lui être attribuée a été perçue.

En revanche, les éventuels vestiges du cloître doivent se situer à des profondeurs plus importantes en raison de remblaiement plus anciens. L'église du Petit Saint-Cybard se trouve dans un secteur fortement impacté par des réseaux enterrés et ses éventuels vestiges doivent également se trouver à des profondeurs plus conséquentes.

Montigny Adrien

ANGOULÊME

Rue de Lunesse

A la suite d'une demande anticipée de prescription d'archéologie préventive, présentée par la Ville d'Angoulême, pour un terrain situé à Angoulême, rue de Lunesse (parcelles BD 215, 218 et 313) une opération de diagnostic a permis de constater que l'essentiel du sous-sol avait été bouleversé par l'installation d'un ancien centre commercial et cela sur la quasi totalité

des deux hectares du terrain. A l'exception d'un petit secteur préservé, où deux fosses d'extraction de sables argileux et graviers calcaires ont été mises au jour, aucun vestige archéologique n'a été découvert, et cela malgré un environnement archéologique favorable.

Brunie David

BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE

Champagne nord, La Champagne, Montemille

Ce diagnostic archéologique sur trois emprises d'éoliennes et leur point de livraison sur la commune de Baignes-Sainte-Radegonde en Charente avait pour objet d'évaluer le potentiel archéologique au préalable à l'aménagement. Le substrat calcaire est apparu

immédiatement sous la terre végétale d'une épaisseur 0,25 à 0,45 m. Seule l'emprise de l'éolienne E04 a permis l'observation de fossés parcellaires d'époque moderne.

Bakkal-Largarde Marie-Claude

BERNAC

Rue de la Tour

Malgré un contexte sensible, aucun indice archéologique n'a été trouvé sur le terrain des projets d'aménagement.

Pellissier Julien

BOUTEVILLE

Le Château

Cette intervention est liée au projet de restauration et de mise en valeur du château de Bouteville en Charente. La communauté d'agglomération de Grand Cognac a demandé la réalisation d'un diagnostic archéologique anticipé en amont de la définition de ce projet. Ce château, inscrit à l'inventaire supplémentaires des Monuments Historiques depuis 1969, a été classé le 28 février 1984. Le projet de restauration et de mise en valeur est mené par Denis Dodeman, Architecte en Chef des Monuments Historiques (ACMH). De nombreux travaux de restauration des différentes ailes du château moderne ont déjà eu lieu depuis plus de 30 ans.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 25 000 m², a été mené par trois agents de l'Inrap et un conducteur d'engin de l'entreprise Gorge, du 2 au 29 mai 2019. L'objectif de cette opération était bien entendu de vérifier la sensibilité archéologique du lieu notamment en vérifiant l'état de conservation et le niveau d'apparition des éventuels vestiges des différents états de ce qui fut un des principaux châteaux

des comtes d'Angoulême. Les secteurs potentiellement concernés par les travaux envisagés ont été gérés de façon prioritaire afin d'en estimer l'impact sur les vestiges potentiels.

Quatorze sondages ont été réalisés à l'aide d'une pelle hydraulique à chenilles de 20 t munie d'un godet de curage de 2 m de large. Ils représentent une surface totale de 861 m² et ont permis de mieux appréhender l'assiette rocheuse sur laquelle le château de Bouteville est installée.

Les nombreuses structures archéologiques mises au jour permettent de revenir sur les origines de ce château et de poser les grandes lignes de son organisation durant la période médiévale.

La création du château de Bouteville dès le IX^e siècle, pour faire face aux invasions vikings, n'est mentionnée que par l'*Historia Pontificum*, document écrit au XII^e siècle, de fait elle est généralement avancée avec prudence par les différents auteurs abordant ce site. Ce diagnostic, par la mise au jour de plusieurs structures de cette période, vient prouver



Bouteville - Château de Bouteville

Fig. 1 : Vue générale de la cour avec les maçonneries de la tour carrée mises au jour (cliché : A. Montigny)

cette hypothèse d'une installation précoce sans qu'il soit encore possible d'affirmer qu'elles participent à l'un des premiers *castrum* des comtes d'Angoulême.

Concernant les siècles suivants, ce diagnostic permet une première réflexion quant à l'organisation générale de ce château. La mise au jour d'un vaste et puissant bâtiment (cf. fig. 1), probable tour maîtresse romane, est l'un des principaux éléments permettant de situer le noyau castral médiéval à l'emplacement réoccupé par le château moderne.

Plusieurs sondages ont également permis d'approcher le système défensif de ce château, au moins pour la fin de la période médiévale (cf. fig. 2). Les quelques éléments mis en évidence montrent une place forte particulièrement puissante dans le contexte charentais. Le château moderne, bien qu'exclu de cette intervention, a également pu être documenté par la mise au jour de nombreux éléments lapidaires.

Les différents vestiges mis en évidence prouvent la grande sensibilité archéologique de l'ensemble de l'emprise concernée par ce diagnostic.

Ponctuellement ces vestiges sont quasiment affleurant aussi bien à l'intérieur du château qu'à ses abords. En conclusion, toutes les interventions impactant le sol ou le sous-sol de cette emprise de diagnostic et de ses abords immédiats sont susceptibles d'impacter des vestiges archéologiques.



Montigny Adrien

Bouteville - Château de Bouteville
Fig. 2 : Sondage 9, système défensif au pied de l'aile sud
(cliché : A. Montigny)

Moyen Âge,
période récente

CHAMPAGNE-VIGNY Eglise Saint-Christophe

Dans le cadre de la restauration de l'église Saint-Christophe de Champagne-Vigny et la création d'un jardin au sud du bâtiment, un suivi des travaux a été prescrit par le préfet en février 2017. Les cinq sondages préalables réalisés au cours du diagnostic se sont tous montrés positifs permettant de caractériser l'environnement médiéval de l'église mais aussi de révéler l'existence d'une occupation gallo-romaine. En fonction de ces résultats, le projet de drain a été modifié afin de limiter au maximum son impact sur les vestiges mis au jour. La profondeur du drain varie en moyenne entre 0,35 et 0,80 m. L'emprise de fouille est de l'ordre de 56 m². Les résultats obtenus augmentés des analyses radiocarbone permettent d'affiner la chronologie relative. Six phases d'occupation ont pu être distinguées, allant d'un indice d'occupation antérieur à l'implantation de l'église au XII^e siècle jusqu'à l'aménagement de bâtiments récents adossés à ses murs gouttereaux au XX^e siècle, balayant ainsi plus de 800 ans d'histoire. La cote de profondeur du drain ayant été réduite les vestiges attribués à l'époque gallo-romaine n'ont pas été distingués. Un seul

élément maçonné, antérieur à l'occupation funéraire, a été reconnu lors de la surveillance des travaux. Faut de mobilier associé à cette entité la datation est uniquement établie à partir de la chronologie relative. Le décaissement effectué au pied de l'église a permis de dégager partiellement les fondations de l'église autorisant d'appréhender ses différentes étapes de construction. La découverte la plus importante pour cette phase réside dans le dégagement de la base des contreforts romans flanquant l'extrémité ouest de la nef. Nous avons pu constater par la suite la reprise des contreforts du clocher roman restauré pendant les guerres de cents ans. Deux niveaux d'occupation funéraire ont été par ailleurs distingués. Le premier niveau correspond à l'occupation funéraire médiévale avec treize sépultures. Trois modes d'inhumations ont été reconnus (en coffres bâtis, en sarcophage et en fosse). Trois vases ont été retrouvés associés à des dépôts funéraires. Il s'agit de deux cruches et d'un pichet dont la typologie permet de les dater du XIII^e siècle. Ces éléments viennent enrichir le corpus des sites funéraires recensés en Poitou-Charentes. Le

second niveau funéraire correspond à des inhumations pratiquées pendant l'époque moderne. Six sépultures sont rattachées à cette phase où le cercueil et les fosses en pleine terre prédominent. La dernière phase d'occupation se caractérise par la construction de

plusieurs corps de bâtiment dressés autour de l'édifice de culte entre le XIXe et le début du XXe siècle.

Sauvatre Natacha

Protohistoire

CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE

Le Bourg sud

Le diagnostic réalisé à Chasseneuil-sur-Bonnieure a permis la reconnaissance de quatre fosses très probablement protohistoriques qui ne peuvent être datées précisément au vu de l'indigence du mobilier céramique et qui n'établissent pas un indice de site

significatif. Des structures contemporaines, carrières, fossés de parcellaire et fosses complètent l'ensemble

Vacher Stéphane

Âge du fer,
Antiquité

CHASSENON

23 rue des Combeaux

Sur le terrain d'une maison particulière, le projet de construction d'une dalle béton de 11 m² adossée au pavillon afin de supporter deux panneaux solaires a motivé cette opération de diagnostic archéologique. La prescription porte sur l'ensemble de la surface de la parcelle, soit 1 041 m².

Le chantier s'est déroulé durant cinq jours, du 28 janvier au 1^{er} février 2019. Les tranchées ont été réalisées avec une pelle hydraulique de 8 T munie d'un godet de curage de 1,8 m de large. Le terrain a été évalué en creusant trois tranchées couvrant autant que ce soit possible l'emprise du jardin accessible.

Le terrain concerné par le diagnostic se situe au cœur de l'agglomération antique de *Cassinomagus*. Proche de l'ensemble monumental de l'agglomération, ce terrain se localise à une soixantaine de mètres au sud de la voie *décumane* qui borde juste au sud le sanctuaire des « Chenevières ».

Le diagnostic a permis de découvrir un ensemble bâti dont l'amorce d'une grande pièce pourvue d'un enduit peint et d'un sol en mortier de chaux (cf. fig). Ces constructions pourraient intégrer une habitation urbaine de type *domus*.



Chassenon - Combeaux
Vue partielle de la grande pièce vers l'ouest (cliché : J. Pellissier)

Des structures en creux du second âge du Fer ont été également mises au jour sous les niveaux romains.

Pellissier Julien

Antiquité

CHASSENON

Les Chenevières

Le projet de construction d'une maison d'habitation à Chassenon, au lieu-dit les Chenevières, sur un terrain d'une superficie de 2 625 m² est à l'origine d'un diagnostic archéologique.

Situé au cœur de l'agglomération antique de *Cassinomagus*, à quelques dizaines de mètres du

temple de Montélu, les trois tranchées réalisées, sur 12 % du terrain ont permis la mise au jour de trous de poteau et de fosses essentiellement.

Le mobilier mis au jour, principalement céramique est daté de La Tène D2b et de la période romaine

(période augusto-tibérienne et deuxième moitié du I^{er} siècle ap. J.-C).

Même si à ce stade la nature de l'occupation reste à déterminer, les vestiges mis au jour constituent une découverte de première importance pour la connais-

sance de *Cassinomagus* et permettent d'ores et déjà de poser sous un jour nouveau la question cruciale des origines de l'agglomération.

Brunie David

Antiquité

CHASSENON Les Coutis

Le projet de construction d'une maison particulière a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique préalable dans un secteur sensible de l'agglomération romaine de *Cassinomagus*, au lieu-dit les Coutis, sur une surface de 3 771 m².

Le chantier s'est déroulé durant cinq jours, du 18 au 22 mars 2019. Le terrain a été évalué en creusant cinq tranchées et/ou sondages couvrant l'emprise du terrain accessible.

Ce diagnostic a permis de reconnaître un maillage dense de structures.

Celles-ci font partie d'une portion de quartier de l'agglomération romaine se greffant à une voie déjà connue. Ces constructions correspondent à des arases de murs (bâtiments), des structures hydrauliques (caniveaux, cf. fig) et des structures de combustion (dont un grand four avéré). Deux parties de bâtiments ont pu être identifiées. Les espaces liés aux structures de combustion suggèrent une activité artisanale.

Ces vestiges sont dans l'ensemble assez bien conservés avec des maçonneries généralement bien préservées et des couches d'occupation en place (niveaux de sol). La profondeur des vestiges enfouis et leur stratigraphie parfois composée de plusieurs niveaux archéologiques font état d'un potentiel chronologique (phasage) avéré.

Le mobilier céramique permet de dater globalement l'occupation du Haut-Empire, ce qui coïncide avec l'occupation générale de l'agglomération romaine.

Enfin la présence de structures en creux de type trous de poteaux en amont du terrain évoque peut-être une occupation (habitat) de la fin de la période gauloise

comme c'est le cas sur d'autres secteurs du site de Chassenon.

Pellissier Julien



Chassenon - Les Coutis
Caniveau adossé à une maçonnerie dans le sondage 1 (cliché : J. Pellissier)

CHASSENON De *Cassinomagus* à Chassenon

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Sicard Sandra

CHASSENON

Le quartier du Grand Villard (PCR Cassinomagus)

Cette opération s'inscrit dans le cadre du PCR « De Cassinomagus à Chassenon (Charente). Genèse, mutations et réseaux du I^{er} s. a.C. au Xe s. p.C. ». Il s'agit de la sixième campagne étudiant ce quartier de cette agglomération secondaire.

Son évolution est désormais bien appréhendée. Une première occupation datée aux alentours du tournant de notre ère précède une phase durant laquelle le parcellaire romain se met en place. Une occupation à vocation artisanale s'y implante ensuite. Probablement liée à la construction de l'ensemble monumental, tout du moins contemporaine à celle-ci, elle prend fin à la fin du I^{er} s. p.C. On assiste dès lors à la monumentalisation de ce quartier avec la construction d'un habitat remarquable par son état de conservation. Celui-ci est occupé jusqu'à la fin du II^e ou au début du III^e s. puis

s'y installe un chantier de récupération des matériaux. Ce dernier est peut-être associé à une réoccupation plus pérenne des lieux qui a pu courir jusqu'au milieu du IV^e s. L'abandon définitif s'établit au V^e s.

La campagne de fouille 2019 a permis d'étendre vers le sud le terrain d'investigation. Une surface de 400 m² a ainsi été ouverte, dans le prolongement de l'emprise étudiée lors des campagnes 2016-2017 (cf. photo). Elle a permis de compléter nos connaissances concernant toutes les phases individualisées jusqu'alors et de réaliser quelques belles découvertes (seuils et sols conservés, bases de colonne en terre cuite en place, mise en évidence du voisinage de la demeure antique, etc...).

La principale est la mise au jour partielle de la façade sud de l'habitat. Deux entrées y ont été dégagées, la



Chassenon - Le quartier du Grand Villard
Orthophotographie de la zone de fouille (H. Pradier, GEOSAT)

plus grande mesurant plus de trois mètres de large. Son seuil à pas étroit, composé de deux monolithes d'impactite, renvoie une impression de monumentalité renforcée par le fait qu'il donne accès à une pièce couverte de 57 m², soit la plus vaste connue jusqu'alors pour ce bâtiment. Cinq autres espaces ont été étudiés lors de cette campagne. L'un d'entre eux, qui n'a pu être intégralement découvert, pourrait être interprété comme une salle de réception, par sa taille supposée et son emplacement vis-à-vis des pièces alentours. Ainsi ces nouveaux éléments, si leur interprétation est exacte, permettent d'affirmer que cet édifice est bien une *domus*, son plan à enfilade de cour étant désormais renseigné sur une surface de 1 650 m².

Concernant les phases précoces, les creusements dans le substrat appartenant à la première occupation

semblent présents en plus grande densité. Par ailleurs, un mur d'axe nord-ouest/sud-est observé sur une longueur de 10 m pourrait constituer la limite sud de la parcelle, construit lors de la fixation de celle-ci dans le paysage.

Enfin, la spoliation du bâtiment entre les IIIe et Ve s. se confirme, comme en témoigne les fosses et tranchées de récupération identifiées çà et là, ainsi que les niveaux de démolition, voire d'épandage, qui recouvraient les sols de la demeure.

Grall Morgan

Antiquité

CHASSENON

Le sanctuaire des Chenevières (PCR Cassinomagus)

La campagne de fouille de juillet 2019 s'inscrit dans le cadre du Projet Collectif de Recherche « De Cassinomagus à Chassenon (Charente) : Genèse, mutations et réseaux, du I^{er} s. a.C. au Xe s. p.C. (2019-2021) ». Elle constitue l'axe 2 du PCR consacré à l'étude du lieu de culte des Chenevières de l'agglomération antique. Celui-ci est centré sur l'organisation générale du lieu de culte et sur son fonctionnement par l'étude des cheminements intérieurs (via des portiques et pièces d'angle), des liens physiques (via les rues) et fonctionnels avec les édifices du quartier sud de l'agglomération. La question des niveaux antérieurs au lieu de culte constitue une part importante de la recherche, ainsi que l'évolution du site des Chenevières après son abandon après le IIIe siècle p.C.

La fouille s'est attachée à développer deux problématiques, abordées pour partie à la fin du précédent PCR (2017) : l'ordonnancement du lieu de culte et la question des cheminements internes. Concernant la première, il s'agissait de confirmer l'existence d'un portique adossé au mur de péribole est. Le second questionnement a conduit à dégager l'angle nord-est du lieu de culte, et notamment une partie du sondage déjà ouvert en 2017. L'objectif était de mettre en évidence un aménagement maçonné susceptible de correspondre à une rampe inclinée, abritée sous un portique, et qui reliait le sanctuaire aux thermes.

L'opération s'est déroulée du 1^{er} au 26 juillet 2019 avec une équipe de treize bénévoles, une responsable de secteur et une gestionnaire de mobilier. Le décapage des deux sondages a été réalisé à la pelle-mécanique.

La phase précoce (début I^{er} siècle p.C.) de l'occupation du site a été partiellement observée. Outre la présence d'un aménagement de sol en galets, elle est représentée par un niveau argileux sombre contenant

des éléments sidérurgiques. Il est recouvert, par endroit, d'un niveau de sol en chaux.

La mise en place du lieu de culte au IIe siècle voit la construction du mur de péribole est et d'un portique adossé, large de 7 m, tous deux concomitants à l'aménagement de l'esplanade nord du sanctuaire par de puissants remblais issus des déchets de taille. Le mur de portique est doublé, côté cour, par un caniveau dont le fond est dallé de briques posées à plat.

Les éléments de colonnes circulaires en impactite qui y été basculés laissent présager l'existence d'une colonnade. Par ailleurs, le comblement a également livré des fragments de dalles quadrangulaires en impactite, qui permettent d'envisager une couverture du caniveau.

Dans l'angle nord-est du lieu de culte, le mur de péribole est soutenu, en extérieur, par un puissant massif quadrangulaire maçonné. Il sert d'appui à un mur nord qui est parallèle, au sud, à un aménagement de blocs de remploi, installés dans un second temps. L'ensemble forme un portique large de 6,80 m environ, qui prend la direction des thermes situés en contrebas, à l'est.

Postérieurement, deux conduites en bois sont aménagées dans les remblais de construction et l'une d'elles coïncide avec un réaménagement effectué au niveau du parement est du massif maçonné.

Ce secteur est caractérisé par la présence, en grand nombre, de fosses et de tranchées de récupération. Le mobilier céramique qui en est issu indique une datation dans le courant des IVe-Ve siècles, et permet de les rattacher à la phase de récupération de matériaux dont le site fait l'objet durant cette période.

Sicard Sandra

Moyen Âge,
Époque moderne

COGNAC

Le Château royal, 127 Boulevard Denfert-Rochereau

Cognac est une commune de la région Nouvelle-Aquitaine, sous-préfecture du département de la Charente (16). Elle se trouve à une quarantaine de kilomètres à l'ouest d'Angoulême et à une dizaine de Jarnac. L'emprise du projet, cadastrée AW7p, atteint une superficie de 1 360 m². Il se situe dans la vieille ville de Cognac, au bord de la Charente.

Ce diagnostic fait suite à un projet de mise en accessibilité de la cour d'honneur et de la cour Louise de Savoie dans le château royal de Cognac.

Deux tranchées de diagnostic ont été réalisées pendant cette opération, qui s'est déroulée du 1er au 5 avril 2019 en partenariat avec l'entreprise Gorge.

Elles ont permis la découverte de maçonneries ou probables restes de maçonneries. Ces données sont complétées par des observations stratigraphiques sous forme de log réalisé dans chaque tranchée. Elles permettent de dresser un environnement général dans lequel sont situées les structures archéologiques.

Malgré un contexte assez favorable, le mobilier archéologique est peu abondant et se compose de



Cognac - Le Château royal
Vue générale de la tranchée 2 (cliché : D. MARTINS, Inrap)

quelques tessons de céramiques et de fragments de bouteilles en verre.

Martins David

Néolithique,
Âge du Bronze

FLÉAC

Rue des Chaumes, chemin de l'Étang

Le dépôt d'une demande de permis d'aménager pour un lotissement sur la commune de Fléac a motivé une prescription de diagnostic archéologique sur 19 0890 m². La commune de Fléac, en Charente, se situe à 5 km au nord-ouest d'Angoulême et surplombe un méandre de la Charente tandis que plusieurs villages et hameaux parsèment le territoire communal, tel que la Vallade au bord duquel se situe le projet. La commune enregistre une densité notable de sites avérés ou d'indices d'occupation. La Préhistoire est faiblement illustrée par des ramassages de surface. Le Néolithique et la Protohistoire sont fortement représentés, notamment par le biais de l'archéologie préventive. L'occupation antique quant à elle n'apparaît guère sur cette rive de la Charente, tandis que les indices d'occupation pour la période médiévale sont de loin les plus abondants.

Les parcelles à sonder se situent entre 63 et 61 m d'altitude NGF. L'emprise s'étire du nord au sud de part et d'autre d'un vallon sec orienté ouest-est et qui décline vers le ruisseau affluent de la Charente. Les dépôts au sein du vallon sont asymétriques. Sur le versant nord, au sommet, le calcaire est sub-affleurant. En bas de pente sont venues s'accumuler, sur à peine 20 cm, des colluvions qui paraissent remobiliser des formations

tertiaires. La pente actuelle du versant nord du vallon correspond à peu de choses près au profil d'affleurement du calcaire. Quelques trous de plantation de vignes y ont été enregistrés. Il en est tout autrement pour le versant sud : depuis le sud de l'emprise en direction du creux du vallon au nord, le calcaire est sub-affleurant sous une trentaine de centimètres de formations récentes et décline mollement. Une rupture dans le calcaire a pu être clairement topographiée. Son rebord adopte un profil quasi-vertical. Cette dépression est colmatée par des argiles plastiques dont nous n'avons pas atteint la base étant donnée la densité du projet à bâtir et le faible potentiel archéologique de la séquence.

12 tranchées de diagnostic ont été ouvertes pour couvrir 7,74 % de la surface prescrite et 9,47 % de la surface réellement accessible

Cette opération située à l'extérieur du bourg aura permis de mettre au jour 32 structures archéologiques parmi lesquelles une concentration notable de structures en creux sur le versant sud du vallon sec, ainsi que du mobilier en épandage, pouvant se rapporter à une occupation Néolithique ou à la Protohistoire ancienne. Le mobilier n'est pas assez correctement conservé et ne présente pas suffisamment d'éléments



Fléac - Rue des Chaumes

Fig. 1 : Échantillon du mobilier céramique collecté sur le diagnostic rue des Chaumes, chemin de l'Étang à Fléac (photographie : I. Kerouanton, Inrap)



Fléac - Rue des Chaumes

Fig. 2 : Drains en pierres sèches (photographie : B. Moutarde, Inrap)

diagnostics pour permettre une attribution chronologique précise et assurée (cf. fig. 1). La datation d'un charbon dans le comblement d'une des structures viendrait à l'encontre de l'ambiance esquissée par l'analyse du mobilier, puisqu'elle donne en datation calibrée à 2 sigmas une fourchette valable à 95,4 % entre 361 et 177 av. J.-C. La nature exacte des fosses reste assez énigmatique puisqu'elles paraissent le fruit de creusements aléatoires, fauchés et recolmatés par les colluvions, sans que l'on puisse vraiment saisir une organisation spatiale cohérente. La commune et ses environs a livré fort heureusement des sites étudiés ou potentiels plus probants pour ces périodes.

On retiendra par ailleurs de cette opération la présence de deux structures linéaires en pierres sèches couvertes de grandes dalles calcaires se dirigeant en fond de vallon (cf. fig 2). Cet aménagement sans doute moderne ou contemporain complète la vision que donne déjà la lecture du cadastre napoléonien avec le lavoir de la Vallade, les bassins et canaux en fond de vallon qui démontrent une volonté de tirer parti de la topographie et de l'hydrographie en cherchant autant que possible à maîtriser et discipliner les ressources naturelles à des fins sanitaires.

Moutarde Bénédicte

FLÉAC

Pierre Ladre, parc d'activité Euratlantique

Le projet de construction de la troisième tranche du parc d'activité Euratlantique a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. La prescription porte sur une surface de 69 152 m².

L'emprise se localise sur une partie du versant est du vallon du ruisseau de la Vallade. Le substrat daté du Jurassique se traduit par des plaquettes calcaires apparaissant juste sous la terre végétale, entre 0,2 et 0,3 m de profondeur.

Plusieurs sites et/ou indices de site sont recensés dans les parages de notre terrain d'intervention, notamment de la Protohistoire et de la période médiévale.

Hormis quelques traces de plantations appartenant à d'anciennes cultures de la vigne, aucun vestige n'a été trouvé sur ce terrain.

Pellissier Julien

GARAT

Le parc de Villars

Un projet de bâtiment agricole sur la commune de Garat, au lieu-dit Parc de Villars, a justifié la prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive. La parcelle concernée, d'une surface de 8 500 m², se

situe sur le versant nord du ruisseau l'Échelle, versant sur lequel des prospections de surface avaient conduit au ramassage de vestiges lithiques rapportés au Néolithique et aux Paléolithique supérieur et moyen.

Les investigations archéologiques ont permis d'observer un comblement relativement récent du vallon par des limons calcaires issus de colluvions, lesquelles contenaient de rares vestiges céramiques d'âges historique et néolithique/protohistorique. L'unique structure

anthropique repérée est un fossé non daté creusé dans le substrat argilo-calcaire masqué par des colluvions récentes.

Connet Nelly

Moyen Âge,
Époque moderne

GURAT Église Saint-Georges

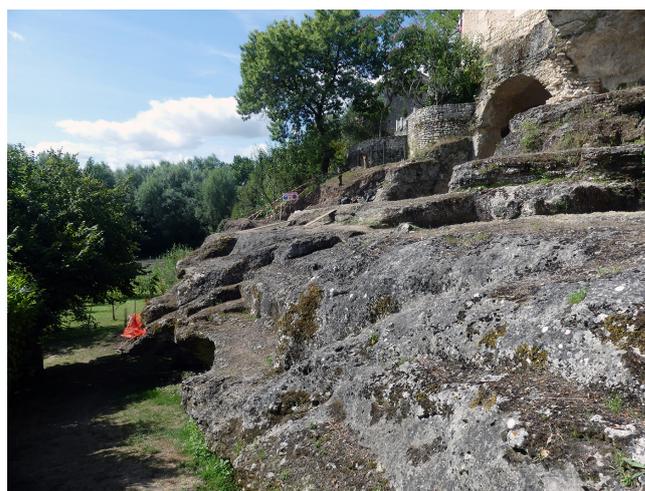
L'église monolithe de Saint-Georges est située dans le département de la Charente, à environ 30 kilomètres au sud-est de la ville d'Angoulême, dans la commune de Gurat. Le site se développe en contrebas et à l'est du bourg, dans un flanc de falaise qui borde le canal des Moulins, situé dans la vallée de la Lizonne, affluent de la Dronne. L'occupation est étagée sur deux niveaux, les maçonneries du site ont quasiment toutes disparu (cf. fig. 1).

Le site rupestre de Gurat est connu dans la tradition orale et la documentation comme un ancien lieu de culte chrétien, voire un ermitage. Aucune source historique ne vient confirmer cette interprétation, la première mention apparaissant dans un arpentement de 1747 citant les « rochers appelés de Saint-Georges ». Les recherches archéologiques de la seconde moitié du XXe siècle l'ont qualifié de monastère, abandonné à la suite d'une destruction pendant la guerre de Cent Ans.

Il se répartit en plusieurs espaces situés à différents niveaux. On accède actuellement à l'édifice par le palier inférieur, bordé d'aménagements creusés dans la roche, en grande partie comblés. Le palier médian est situé à l'ouest du niveau inférieur, il est composé d'un plateau de roche calcaire ayant été retaillé par endroits. Il comporte trois zones d'aménagements différents, dont deux secteurs funéraires, la plupart des structures conservées étant creusées dans le sol. Il permet l'accès en partie nord à l'église.

Un couloir coudé creusé dans la paroi de la falaise permet l'accès au monument. Il débouche sur une salle rectangulaire troglodytique partitionnée en deux espaces dans le sens est-ouest par des piliers centraux ménagés dans la roche. À l'extrémité sud-est, elle débouche sur une abside dont la maçonnerie a disparu. Dans la paroi nord s'ouvre en partie ouest un second couloir permettant l'accès à une salle située en hauteur.

L'intervention archéologique sur site fait suite à deux campagnes réalisées en 2016 et 2018 qui ont permis de reconstituer l'histoire de cet ensemble creusé et de son environnement. L'étude de 2019 s'est consacrée au dégagement des parties nord et sud du palier médian, où un semblant de stratigraphie avait été observé, ainsi qu'à l'achèvement des prospections visant à recenser les occupations troglodytiques du secteur.



Gurat - Église monolithe Saint-Georges
Fig. 1 : Vue du site et des différents niveaux d'occupation depuis le nord.
Cliché équipe de fouille, Hadès 2019

L'étude de 2019 a mobilisé sept personnes sur le terrain, pour une durée d'une quinzaine de jours. Les problématiques étaient axées sur le dégagement des structures situées au nord et au sud du palier médian ainsi que sur le complément de l'observation de l'environnement troglodytique. Cette campagne a permis de dégager les différents aménagements situés au nord et au sud du palier médian. L'existence d'un abri ouvert directement au nord de l'entrée a pu être mise en évidence avec la confirmation d'un accès au monument par le nord et le haut de la falaise, visible notamment par la présence d'une marche d'escalier à l'extrémité nord-est du palier.

Au sud, ce sont des aménagements liés à des bâtiments se développant dans ce secteur mais sans rapport avec le monument qui ont été observés.

En effet, une salle creusée ayant probablement la fonction de cave de stockage a été mise au jour, ainsi que la présence d'un bâtiment sur poteaux, séparés de l'église par une palissade en bois. L'abandon de l'utilisation de ces espaces ainsi que de l'édifice en tant qu'église a pu être daté par le mobilier céramique des XVe et XVIe siècles mais aussi par la mise au jour de dépôts animaliers datés par C14 de la même époque (cf. fig.2). La poursuite de la prospection concernant l'environnement troglodytique du site au niveau du

palier supérieur sud a permis de mettre en évidence deux nouveaux bâtiments à fonction artisanale et ainsi conforté les observations déjà émises en 2018 sur l'utilisation de la roche dans l'architecture uniquement pour des fonctions d'activités annexes, agricoles ou artisanales. Enfin, la reprise de l'étude du mobilier céramique issu des fouilles du XXe siècle a permis de déceler une occupation antique dans le secteur, sans qu'elle n'ait pu être associée à des structures en particulier, étant localisée pour l'intégralité hors contexte.

Cette campagne de prospection-sondages a clôturé la reprise de l'étude de l'église monolithe de Gurat et de son environnement troglodytique.

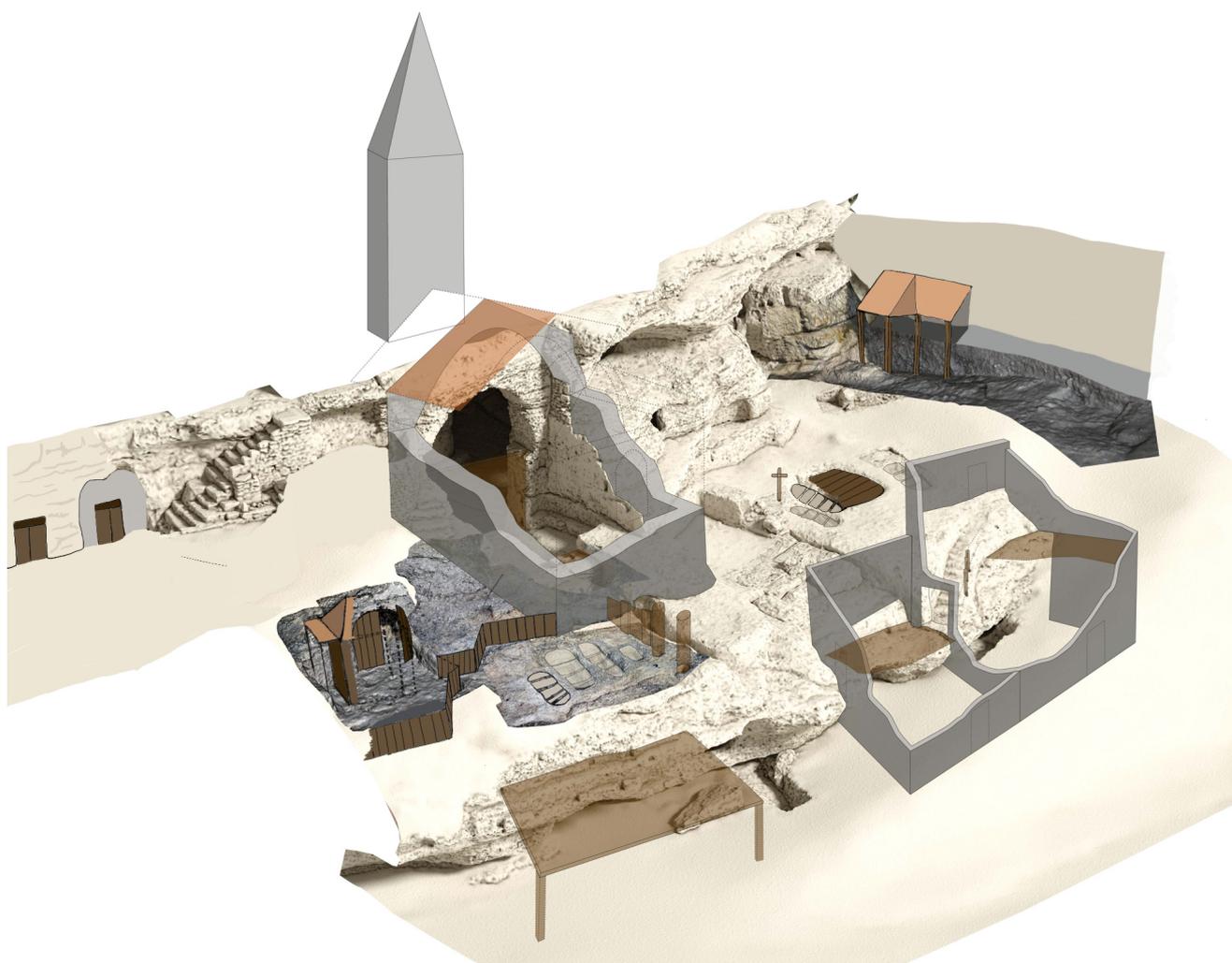
Une nouvelle lecture a pu être proposée, remettant en question l'idée de l'installation d'un monastère à cet endroit (cf. fig. 3). Sur le terrain, en dehors d'un changement de propriété permettant d'investir du palier médian au sud, l'étude semble être achevée. La reprise des données issues du mobilier des fouilles réalisées au XXe siècle pourrait aussi apporter de nouveaux



Gurat - Église monolithe Saint-Georges
 Fig. 2 : Vue zénithale de l'US 2060, squelette de cheval.
 Cliché équipe de fouille, Hadès, 2019.

éléments dans le cas d'un retour des artefacts sur le territoire français.

Navetat Mylène



Gurat - Église monolithe Saint-Georges
 Fig. 3 : Proposition de restitution de l'état du XIIe siècle. Relevé lasergrammétrique et photogrammétrique O. Vessièrre.J. Ducreux, M. Canivet, DAO M. Navetat, Hadès 2020

JARNAC

5 à 11 rue Jacques et Robert Delamain

Cette intervention est liée au projet de restructuration des bureaux de la société Cognac Delamain. Le projet prévoit la restauration intérieure de maisons ainsi que la création d'un espace de stationnement dans un jardin contigu.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 973 m², a été mené par deux agents de l'Inrap les 9 et 10 décembre 2019. Trois sondages ont été effectués à l'aide d'une pelle hydraulique de 2,5 t. Au regard de la nature du projet, la zone réelle d'intervention a été réduite, en accord avec le Service régional de l'archéologie, à une zone de jardin s'ouvrant au niveau de la rue soit une superficie d'environ 150 m².

Ce diagnostic est l'une des premières interventions archéologiques à l'intérieur de la ville médiévale de Jarnac. Le front occidental de la ville constitue la limite ouest de l'emprise prescrite. Le tracé de l'enceinte est encore lisible à cet endroit ainsi que celui du fossé qui la précédait. Malgré le potentiel archéologique de cette emprise, les résultats du diagnostic sont très limités.

Le positionnement des sondages a été déterminé au regard des élévations environnantes et des infor-

mations qu'elles ont apportées. Les trois sondages réalisés lors de ce diagnostic, malgré une profondeur maximale de 1,40 m, n'ont pas permis d'atteindre le terrain naturel. Pour deux d'entre eux, ce constat s'explique par la présence d'anciennes caves entièrement comblées.

Un seul sondage, positionné en dehors des caves précédemment mentionnées, a permis d'observer une maçonnerie et des niveaux de remblais qui ont livré de la céramique médiévale ainsi que des fragments de tuiles à rebords.

Une rapide lecture des élévations délimitant l'emprise du diagnostic a permis de mettre en évidence les vestiges de plusieurs constructions attribuables à la fin de la période médiévale ou au tout début de la période moderne.

Au regard des observations effectuées et du projet d'aménagement qui consiste à des travaux de surface, le risque d'impact sur d'éventuels vestiges archéologiques est très faible.

Montigny Adrien

JARNAC

Route de Julienne

Le projet d'extension du cimetière des Grands Maisons à Jarnac, route de Julienne, est à l'origine de l'arrêté de prescription 75-2018-0979 du 08 octobre 2019. Les parcelles concernées par le projet d'aménagement représentent une superficie de 3 100 m². Des découvertes anciennes réalisées à proximité ont conduit à supposer l'existence d'une agglomération antique dans ce secteur de la commune.

Les six tranchées de diagnostic se sont révélées positives. Les 47 structures mises au jour sont essentiellement des trous de poteau et/ou des fosses, des fossés, des niveaux de circulation et quelques empièvements. Le mobilier récolté est daté de La Tène D et de la période romaine.

Brunie David



Jarnac - Route de Julienne
Vue générale de la tranchée 6 depuis l'ouest (cliché : INRAP)

LESTERPS Les jardins de l'Abbaye

Cette surveillance de travaux intervient dans le cadre du réaménagement en jardin d'une parcelle située sur l'emplacement du chevet détruit de l'abbatiale de Lesterps. Cette commune de Charente est située à 9 km à l'est de Confolens et à 16 km de Chabanais.

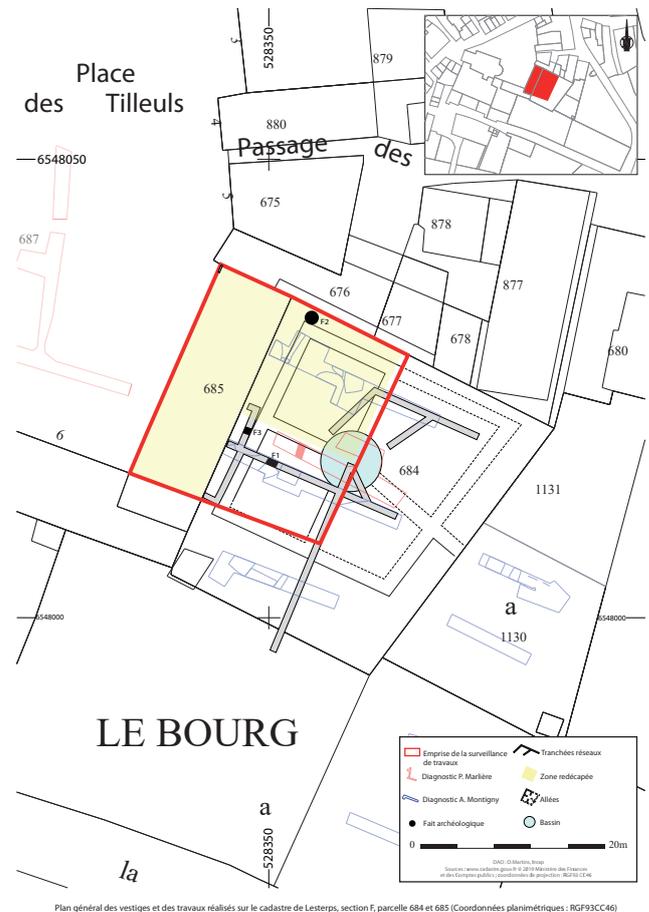
Les rares indices archéologiques, hormis une occupation gallo-romaine, remontent à la période médiévale. De même, les interventions archéologiques sont peu nombreuses avec des sondages en 2000 et 2018. Le diagnostic d'A. Montigny (Inrap) avait notamment mis en évidence la présence d'une probable fortification, de sépultures, de maçonneries et surtout des murs de l'ancien chevet de l'abbatiale.

Cette opération, qui s'est déroulée du 13 au 17 mai 2019, avait notamment pour but de constater si les travaux n'allaient pas impacter les vestiges archéologiques enfouis.

A l'issue de l'opération, trois entités archéologiques ont été appréhendées, sous la forme d'une maçonnerie appartenant au chevet de l'abbatiale et déjà observée en 2018, d'une fosse circulaire d'époque contemporaine et d'une probable sépulture que la datation radio-carbone place entre la fin de la période moderne et le début de l'époque contemporaine.

Très peu de mobilier fut récolté lors de cette surveillance de travaux. Les tessons de céramique proviennent du sédiment de la probable inhumation et de son environnement proche. Leur étude permet de les placer à la période protohistorique, de la fin du premier âge du Fer ou du début du second.

Martins David



Lesterps - Les jardins de l'Abbaye
Plan général des vestiges et des travaux réalisés sur le cadastre de Lesterps,
section F, parcelle 684 et 685 (Coordonnées planimétriques : RGF93CC46)

MONTMOREAU-SAINTE-CYBARD Le Clos Saint-Laurent-de-Belzagot

Le projet de construction d'une habitation individuelle est à l'origine du diagnostic archéologique réalisé au Clos Saint-Laurent-de-Belzagot, sur la commune de Montmoreau - Saint-Cybard en Charente. Les deux parcelles concernées par le projet, d'une emprise de

3 812 m², ont livré les vestiges d'un trou de poteau et d'une fosse qui ne peut être antérieure au XVIII^e siècle et qui contenait le squelette d'un équidé ferré.

Lavoix Gaëlle

MOULIDARS Le Bourg

Cette intervention est liée au réaménagement de plusieurs rues du bourg de Moulidars, notamment aux abords de l'église. Elle fait suite à un diagnostic réalisé

au mois de mai 2017, ayant concerné les abords de l'église ainsi qu'une vaste parcelle aux abords du bourg. Les trois sondages implantés à proximité de

l'église avaient alors permis de constater la présence du cimetière paroissial et surtout la très faible profondeur d'apparition des sépultures.

Ce suivi de travaux, concernant une emprise prescrite d'environ 60 m² et 10 m linéaire, sur une profondeur maximale d'environ 40 cm, a été mené par deux agents de l'Inrap du 18 au 29 novembre 2019.

Les zones fouillées sont liées aux profondeurs des terrassements effectués par la société Colas en fonction des aménagements à réaliser. Dès leur commencement, les terrassements ont été effectués sous surveillance archéologique. Les structures impactées par les travaux ont ensuite été étudiées en fonction des contraintes du chantier d'aménagement. Ainsi, le secteur situé en avant du porche de l'église Saint-Hippolyte a été géré en priorité de manière à gêner le moins possible la progression des travaux contrainte par l'organisation topographique du bourg de Moulidars.

Ponctuellement, des sondages manuels de dimensions restreintes ont été effectués de manière à documenter certains questionnements. L'un de ces

sondages a permis de confirmer que le bras nord de l'église est postérieur à la nef.

Ce sont un peu plus de vingt sépultures qui ont été perçues, et pour partie fouillées, à l'ouest et surtout au nord de l'église. Ces sépultures, apparaissant parfois directement sous le goudron, sont aussi bien en pleine terre, en coffres ou encore en sarcophage. Certains coffres sont composés d'éléments architecturaux en remploi. Les sarcophages qui ont été observés correspondent également à des éléments de récupération. En effet, si certains d'entre eux sont attribuables au haut Moyen Âge, leur mise en place est postérieure à la construction de l'église romane. Il est donc probable qu'une nécropole du haut Moyen Âge se soit trouvée à proximité. Enfin, parmi ces éléments en réemploi, il faut souligner la présence d'une dalle gravée participant à la couverture d'un sarcophage. Cette dalle, présentant une croix « grecque » dans un cercle, a été trouvée retournée avec son décor contre terre montrant clairement qu'elle ne se trouvait pas dans sa position originelle. La sépulture qu'elle venait recouvrir a fait l'objet d'une datation 14C permettant de l'attribuer à une période comprise entre 1032 et 1177.



Moulidars - Le Bourg.
Sépulture 16, sépulture datée d'entre 1032 et 1177 (cliché : Mickaël Gobron, Inrap)

En avant de la façade occidentale de l'église, outre quelques sépultures en pleine terre, ce sont les fondations de murs qui ont été mises au jour. Celles-ci participent d'un parvis rectangulaire doté d'une ouverture

dans l'axe du porche de l'église dont la façade ne conserve pas de trace de fixation d'un ballet.

Montigny Adrien

Moyen Âge

MOUTON Église Saint-Martial

Cette intervention est liée au projet de restauration de l'église Saint-Martial de Mouton. Cette église, classée au titre des Monuments Historiques le 18 août 1955, a déjà fait l'objet de restaurations. Le projet actuel est destiné à gérer des problèmes de remontées d'humidité dans les maçonneries soit par un drainage périphérique en extérieur ou en intérieur. Il s'agit d'une démarche de diagnostic anticipée avant définition précise du projet d'aménagement.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 2 045 m², a été mené par trois agents de l'Inrap du 16 au 20 septembre 2019. Sept sondages de dimensions variables ont été effectués manuellement ou à l'aide d'une pelle hydraulique de 8 t. L'implantation de ces sondages ainsi que leur nombre ont été déterminés en fonction des diverses contraintes inhérentes aux aménagements présents autour de l'église.

Les sept sondages réalisés ont permis d'atteindre ponctuellement le substrat rocheux au nord de l'église et d'identifier différentes structures archéologiques.

A l'intérieur de l'église, les trois sondages réalisés ont essentiellement permis de collecter des données stratigraphiques. Les seuls aménagements perçus correspondent à des niveaux de circulation et à une très probable fosse de sépulture.

En extérieur, les résultats diffèrent fortement entre les différents sondages.



Mouton - Église Saint-Martial
sondage 7 (cliché : Inrap)

Au nord, les deux sondages ont essentiellement permis de mettre au jour des maçonneries dont les niveaux d'apparition se situent entre 60 et 80 cm de profondeur. Ces murs et les niveaux qui les accompagnent sont recouverts par un remblai général probablement destiné à remodeler les terrains de ce côté de l'église.

Au sud, le sondage 6 a permis de mettre en évidence les vestiges d'un bras de transept à des profondeurs variant de 30 cm à 1,30 m. Il faut souligner la présence d'une construction rectangulaire s'ouvrant à l'est de ce bras de transept à l'instar d'une absidiole. Au moins sur ce côté est, le bras de transept paraît avoir été encaissé par rapport au sol extérieur. En effet, un niveau de sol recouvrant des apports massifs apparaît dès 30 cm de profondeur. Le sondage 7 a permis d'observer des sépultures dès 30 cm de profondeur. Au sein de celles-ci figurent quatre sarcophages attribuables au haut Moyen Âge, probablement à l'époque mérovingienne. C'est sur le couvercle de l'un de ces sarcophages qu'une inscription a pu être observée.

Cet élément particulièrement peu courant témoigne à lui seul de l'intérêt de ce groupe de sarcophages et en conséquence de la sensibilité archéologique de cette partie de l'emprise et de ses abords.



Mouton - Église Saint-Martial
Inscription sur le couvercle du sarcophage 7.2 (cliché : Inrap)

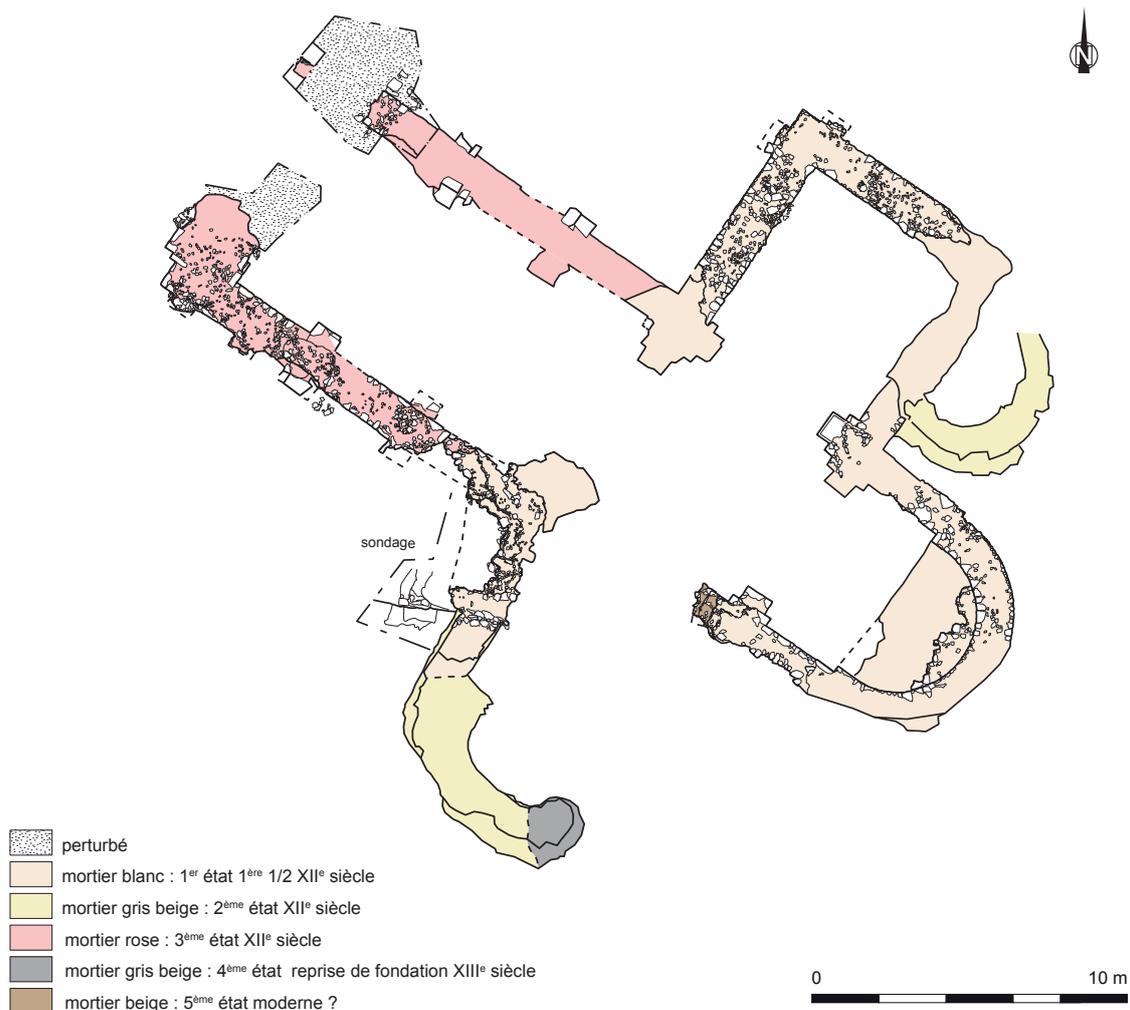
Montigny Adrien

LES PINS Église de la Vaure

Après le débroussaillage du site de l'église de la Vaure par son propriétaire en août 2017, sont apparus, conservés sur une faible élévation, l'hémicycle de l'abside principale, la travée droite qui la précède, une partie du mur ouest du bras sud du transept et le gros pilier cruciforme de l'angle nord-est de la croisée du transept. Les arases des autres murs affleuraient sous la végétation. À la suite d'une première opération en 2018, leur dégagement a été achevé en 2019. Il s'agissait d'une église cruciforme, conformément aux plans des prieurales de l'Angoumois. Ici, il existait deux bras du transept, une nef voûtée assez courte de trois travées, étayées par deux contreforts au nord comme au sud, et une façade épaisse aux contreforts d'angle très soignés à plusieurs ressauts. Son portail n'a pas été délimité précisément, car il fait partie des zones les plus perturbées et récupérées de l'édifice. Par la forme de ses puissants piliers au soubassement

orné, la croisée du transept pouvait supporter une coupole sur pendentifs et éventuellement un clocher. Les deux bras du transept ne sont pas symétriques, avec un changement d'orientation pour le bras sud. Une absidiole, accolée sur le bras nord du transept et qui apparaissait déjà sur la photo aérienne de l'édifice, a été mise au jour. Une autre absidiole prolonge le bras sud, non orientée et tournée vers le sud, comme dans les édifices pré-romans, rendant le plan de cette église unique en Angoumois.

Divers mortiers ont été utilisés pour construire l'édifice : un mortier brun jaune clair qui devient gris clair en séchant pour les absidioles nord et sud, appuyé contre le mortier blanc pour les parties orientales, qui semblent les plus anciennes, bras du transept, piliers de croisée et dernière travée de la nef compris. Par la base ornée qui en a été détachée et par son appareil à joints minces, cette partie est datable du second



Les Pins - Église de La Vaure
Église Sainte-Marie

quart du XIII^e siècle. Ensuite, du mortier rose lie les murs de la nef et de la façade et recouvre en partie le mortier blanc. Cette partie occidentale a donc été construite lors d'une seconde campagne de travaux, ou reconstruite. La jonction entre les deux parties de l'édifice est située dans la troisième travée de la nef, à 1 m en amont de la croisée du transept. Une reprise de fondation de l'absidiole sud et du bras sud du transept a eu lieu au plus tôt au XIII^e siècle. Enfin, du mortier beige friable peu solide a été utilisé pour réparer à l'économie le pilier sud-est de la croisée du transept et pour clôturer la jonction entre bras sud et croisée. Il s'agit d'une réparation plus tardive que la construction de la nef, éventuellement moderne, d'autant plus qu'on

retrouve du mortier beige au-dessus du rose sur le mur nord de la nef.

L'édifice était couvert de tuiles plates fixées par une cheville en bois et de tuiles creuses, parfois à ergots, d'après les fragments trouvés dans les niveaux de démolition.

L'édifice a été implanté sur un ou plusieurs ferriers remontant à la Tène finale (1^{er} s avant JC, datation par C14). Une occupation antique est aussi à envisager, avec les quelques tessons gallo-romains et les fragments de tuiles à rebord résiduels, retrouvés sur divers secteurs.

Ternet Sylvie

Moyen Âge,
Époque moderne

PRANZAC Centre bourg

Le bourg de Pranzac, à l'est d'Angoulême, est riche en histoire et en vestiges médiévaux et modernes. Le patrimoine conservé est remarquable, tant pour la période médiévale que pour le début de l'époque moderne. Cependant, ce patrimoine est très peu documenté, hormis l'église Saint-Cybard.

Dans ce contexte, le diagnostic portant sur l'enfouissement de réseaux sur l'ensemble du centre bourg ancien a apporté quelques bases de réflexion concernant l'évolution topographique du village, notamment au niveau de l'église Saint-Cybard. Il a permis aussi d'attester de la présence de niveaux archéologiques médiévaux et modernes à peu de profondeur par rapport au sol actuel d'une part, et d'autre part, d'une puissance stratigraphique conservée importante.

Les sondages réalisés sur le bas-côté sud de l'église ont tous montré des vestiges médiévaux à une profondeur comprise entre 0 et 38 cm avec une stratigraphie conservée supérieure à 1 m de profondeur et au moins deux phases d'occupation :

- Un cimetière et des structures domestiques mal datés mais antérieurs au XIV^e siècle ;
- Un ensemble de bâtiments en pierres et tuiles datés des XIV^e et XV^e siècles.

Cet « îlot » a été détruit pour permettre le doublement de la surface de l'église au début du XVI^e siècle. Ce secteur constitue donc une réserve archéologique importante pour tout le Moyen Âge classique.

Sur la façade de l'église et le bas-côté nord, les niveaux médiévaux et modernes ont été endommagés par les multiples réfections de l'église mais ils subsistent ponctuellement. De même, les sépultures apparaissent à 40 ou 50 cm de profondeur.

La rue Jacques Roux et l'impasse de la Poste n'ont pas pu être sondées en raison de la présence de nombreux réseaux. Les deux sondages réalisés contre

le logis Renaissance ont montré des vestiges très peu profonds mais malheureusement peu informatifs en raison de leur exiguïté d'une part, et de l'absence d'une étude globale sur le logis et ses abords, d'autre part. La tour présente à l'extrémité sud-ouest du logis Renaissance reste à définir plus précisément, notamment en ce qui concerne son lien chronologique avec le logis et le franchissement du canal du Bandiat.

La place des Halles quant à elle a montré également une densité en vestiges, malgré la faible ampleur du sondage réalisé. L'occupation s'étale également du Moyen Âge à l'époque moderne avec la présence très probable d'un bâti sur cave jointif à celui encore visible sur le cadastre de 1830 reposant ou ayant entamé des niveaux médiévaux.

Tous les vestiges rencontrés indiquent une occupation dynamique du bourg de Pranzac entre le XIII^e et le XV^e siècles, ils sont donc contemporains de ce que l'on connaît de la datation du château. Cette prospérité se renforce au XVI^e siècle avec la construction de la chapelle Renaissance sur le bas-côté sud de l'église initiale. De même, c'est à cette époque qu'est construit le logis. L'occupation médiévale et moderne concerne donc tout le secteur étudié, soit le château et l'église Saint-Cybard et leurs abords, ainsi que l'espace qui se développe à l'ouest entre le canal du Bandiat et sa dérivation. La présence de la lanterne des morts dans le cimetière, à l'extérieur de cet espace vers l'ouest, donne une indication quant à l'extension du bourg de Pranzac à l'époque médiévale. Une étude archivistique et de bâti reste à réaliser pour envisager de poser les bases fiables de l'évolution topo-chronologique de ce bourg exceptionnellement riche en histoire et en vestiges, en élévation comme enfouis.

Vacher Catherine

REIGNAC

Église Saint-Pierre-ès-Liens

Cette intervention s'inscrit dans le programme de restauration et de mise en valeur de l'église Saint Pierre-ès-Liens de Reignac. Dans ce projet, il était prévu l'abaissement du sol du chœur afin de lui rendre son aspect originel avec la mise en valeur du mur bahut recevant les colonnes engagées, par une rampe d'éclairage enterrée. Par la suite, un édicule situé à l'angle du presbytère et du bras sud du transept devait être abattu et le presbytère rénové.

L'église Saint Pierre-ès-Liens est un édifice roman qui présentait initialement d'un plan en croix latine à nef unique comptant quatre travées, d'un transept largement débordant, dont les bras devaient être chacun doté d'une chapelle orientée et d'un chevet semi-circulaire devancé par une travée droite. Par la suite, un collatéral au nord sera édifié dans le prolongement de la chapelle.

Dans le chœur, après le calepinage et le retrait du pavement composé de petit carreaux de terre cuite, six sondages ont été réalisés. Ils ont permis de mettre en évidence deux maçonneries ainsi que deux niveaux de circulation entre lesquels s'intercalaient des remblais de démolition.

Le premier niveau de circulation est localisé au pied du mur bahut, au nord. Il a été observé à 0,25 m de profondeur. Ce sol qui repose sur un radier en mortier de chaux, conserve encore quelques carreaux de terre cuite mais de plus petites dimensions que le pavement retiré.

Le second sol a été mis au jour dans le fond de l'abside, à 0,50 m de profondeur. Il correspond au niveau de circulation d'origine. Réalisé avec un mortier de chaux lissé, il prenait appui à la base du mur bahut. Vers l'ouest, ce sol a par la suite été coupé pour l'installation d'un imposant massif maçonné de 2,90 m de large par 1,30 m de profondeur, constitué de gros blocs calcaires surmontés par des pierres de taille. De par sa localisation ce massif pourrait marquer l'emplacement d'un ancien autel. En avant de ce massif, une maçonnerie orientée nord-sud, large de 0,40 m a été mis au jour sur une longueur de 4,30 m. Bien que sa partie nord soit manquante, il semble probable qu'elle se prolongeait jusqu'au départ du mur bahut, fermant ainsi la partie sacrée de la nef en servant de fondations à un jubé sans doute en bois. Ces deux maçonneries, par leur position stratigraphique et leur mode de mise en œuvre, pourraient être contemporaines. Cependant en l'état actuel de nos connaissances, puisque l'analyse des données recueillies sur le terrain est encore en cours, il n'est pas encore possible d'émettre une datation.

Enfin, au cours de cette première phase d'intervention, suite à un effondrement, nous avons eu l'autorisation de sonder plus profondément la partie nord-ouest du chœur. Dans ce sondage de 2,90 m d'est en ouest par 1,80 m de large, une tombe, SP.31, dont le comblement contenait de nombreux ossements sans

connexion, mais particulièrement bien conservés, a été mise au jour. Au total, cette tombe contenait au moins dix individus dont un en position primaire, au squelette encore en connexion. Ce dernier a été identifié comme celui d'une femme âgée qui avait été inhumée dans un cercueil étroit, la tête surélevée probablement par un coussin en matériau périssable. Elle souffrait vraisemblablement de polyarthrite rhumatoïde, sans doute associée à une spondylarthropathie. Les autres individus inhumés reconnus correspondent à sept adultes matures à âgés, dont deux femmes et trois hommes et à trois immatures appartenant aux classes d'âge [0] et [1-4]. Deux d'entre eux présentent des lésions suggérant soit des troubles carenciels importants, soit une infection de nature indéterminée. Les observations ostéologiques sur cet ensemble d'individus rendent compte principalement de pathologies dégénératives, de troubles carenciels et de maladies inflammatoires des articulations, probablement la spondylarthropathie ankylosante. Le possible caractère héréditaire de cette affection suggère l'hypothèse d'un lien familial entre les différents individus inhumés dans la tombe SP 31.

Au cours de la seconde phase d'investigation archéologique, prévue après la destruction d'un édicule maçonné, la façade méridionale du bras sud du transept, fermant le presbytère au nord, devait faire l'objet d'une étude de bâti afin de confirmer la présence supposée d'une ancienne ouverture. Hypothèse émise par A. Montigny (Montigny, 2016) qui avait mis en évidence, lors du diagnostic, la présence de sols anciens à l'intérieur du transept qui passaient sous cette élévation.

Malheureusement, ce mur a été recouvert par un enduit avant le démarrage de l'étude que devaient réaliser S. Guillimin et P. Butaud. Par chance, l'analyse d'une série de photos prises avant le crépissage de la façade a permis malgré tout d'envisager sérieusement la présence d'une ancienne porte. En effet, on remarque au cœur de la maçonnerie de gros blocs calcaires correspondant à un possible bouchage. Dans le presbytère, la découverte d'un cellier, situé sous le plancher, dans la partie nord-ouest de la salle, a permis d'analyser la base du mur du transept qui repose directement sur le rocher. Mais aucune trace probante d'une possible ouverture n'a pu être observée. Le cellier dont la construction semble recouper d'anciennes sépultures rupestres était accessible par trois ouvertures, une au nord-est et les deux autres au sud-ouest, aujourd'hui condamnées. Parmi les aménagements, une banquette et une longue cuve ont aussi été observés.

Mages Séverine

- Montigny, 2016
- Montigny A. : *Eglise Saint Pierre-ès-Liens, Reignac, Charente, Poitou-Charentes*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016.

Néolithique,
Protohistoire

ROULLET-SAINT-ESTÈPHE La Fouillouse

Le projet d'aménagement d'un lotissement, divisé en 40 lots, au lieu-dit La Fouillouse, sur la commune de Roulet-Saint-Estèphe, en Charente, a conduit le service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine à émettre un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. La parcelle concernée par ce projet couvre une superficie d'environ 2,2 ha. Ainsi, du 21 au 25 janvier 2019, une équipe de l'Inrap est intervenue.

Neuf tranchées de sondage et sept extensions ont été réalisées à intervalles réguliers, afin d'appréhender au mieux toutes les structures et anomalies repérées

au décapage. En conséquence, 11 % de la surface prescrite a été exploré. Elles ont permis de mettre au jour, en partie orientale de l'emprise du site, sur environ 7 000 m², une occupation mal datée s'étendant du Néolithique à la Protohistoire. Elle prend la forme de fosses simples, de fosses polylobées et de silos. Également, les anciennes limites parcellaires présentes sur le cadastre napoléonien ont été observées.

Audé Valérie

Néolithique

RUFFEC ZI de la Gare

À la suite d'une demande de permis de construire pour l'extension de la centrale d'achat E. Leclerc au lieu-dit ZI de la Gare à Ruffec (Charente, 16), une opération de diagnostic représentant une superficie de 58 447 m², s'est déroulée au mois de novembre 2019. Les sondages réalisés représentent 9 % de la superficie totale de l'emprise du projet. À l'exception d'une fosse isolée datée du néolithique récent, partiellement fouillée pendant l'opération, on retiendra que

la plupart des observations réalisées sont à mettre en relation avec des activités humaines récentes en lien avec la construction et les premiers agrandissements de la centrale d'achat (zone de remblai de matériaux de démolition, zone d'emprunt de matériaux calcaire, vestiges d'arrachage de haies et de bois).

Brunie David

Antiquité

SAINT-CYBARDEAUX Les Bouchauds

La campagne de fouilles de l'été 2019 ponctue le programme triennal de recherches mis en place sur le sanctuaire des Bouchauds qui portait essentiellement sur la question de la circulation des fidèles dans l'espace monumental, notamment au niveau des galeries périphériques de l'Ensemble I. Rappelons que le lieu de culte antique, installé au sommet d'un plateau culminant à 158 m NGF d'altitude, s'articule autour de deux cours sacrées, chacune comprenant deux temples et plusieurs annexes le long de l'enceinte. Cette dernière campagne avait donc pour principal objectif d'achever les investigations initiées les années passées sur le pan septentrional du lieu de culte via l'ouverture de deux grandes zones de fouille.

Les recherches se sont ainsi concentrées, dans l'angle nord-est du sanctuaire, sur l'étude détaillée des premiers niveaux de sol aménagés dans les galeries situées. Un soin particulier a été porté à l'examen des maçonneries, notamment au niveau de leurs fondations au vu des restaurations massives ayant recouvert

les élévations. La confirmation d'un mur inédit nord-sud traversant la cour sacrée orientale en 2018 posait en effet la question de la limite nord de l'aire cultuelle dans les premiers temps du sanctuaire.



Saint-Cybardeaux - Les Bouchauds
Fig. 1 : Vue en plan de la base de colonne en place sur sa dalle stylobate
(ZI S1 SDG4 © Lucie Carpentier)

Outre l'attention portée également aux maçonneries, la poursuite de la fouille de la zone nord-ouest devait permettre de compléter nos données sur les divers aménagements rencontrés, d'en préciser le phasage tout en faisant la jonction entre les deux cours sacrés. L'extension vers l'ouest de la zone de fouille constitue ainsi un premier pas vers une réflexion plus globale sur l'évolution du lieu de culte au niveau des deux espaces culturels. Quant à l'ouverture d'une grande tranchée entre le sanctuaire et le théâtre au nord, dans un secteur supposément vierge de fouilles archéologiques, elle était destinée à documenter la stratigraphie entre les deux monuments publics qui s'était révélée particulièrement riche dans l'angle nord-est, avec des maçonneries pouvant fonctionner avec le mur courbe de la *cavea*¹.

Au terme de ces quatre campagnes menées entre 2016 et 2019, l'évolution du sanctuaire des Bouchauds apparaît beaucoup plus complexe que ce qui est généralement admis (Marion *et al.* 1992 ; Sicard 2012). Suite au nivellement généralisé du sommet de la colline des Bouchauds, ce ne sont pas deux² mais cinq phases qui ont été distinguées au niveau de l'Ensemble I, celui-ci étant rapidement rattaché à l'ouest à un second espace sacré.

- Phase 1a : L'Ensemble I se caractérise par une première enceinte délimitant une cour sacrée dans laquelle pourraient déjà être installés les deux temples. Une large galerie est aménagée sur le pan oriental de l'espace culturel tandis qu'à l'ouest s'organise un double portique : une galerie ouverte par une colonnade sur l'aire sacrée est en effet accolée au parement oriental du mur de péribole, doublée à l'ouest par une galerie ouverte vers l'ouest (cf. fig. 1). La périphérie de l'enceinte culturelle orientale est occupée par un niveau de circulation pour lequel aucune limite maçonnée externe n'a été documentée. Il est tentant toutefois d'associer à cette phase datée du milieu du 1er s. p.C. la mise en place du mur de biais localisé au nord-est du sanctuaire
- Phase 1b : La cour orientale est dans un second temps agrandie, son pan septentrional étant reconstruit avec un décalage de 1 m vers le nord. Une galerie périphérique est clairement aménagée sur le pourtour de l'Ensemble I, délimitée par de simples soubassements maçonnés destinés à contenir les remblais de la plate-forme. Le double portique sur le côté ouest de la cour sacrée est quant à lui partiellement remanié : la galerie orientale est détruite, laissant place semble-t-il à un dispositif ponctuant la façade (colonne?), tandis que celle à l'ouest est reprise avec l'ajout de quelques assises de petits moellons entre les colonnes.

1 Cf. les campagnes de 2016, 2017 et 2018 dans la zone V secteur 1.

2 Rappelons que la première phase du sanctuaire était précédemment représentée essentiellement par un dépôt monétaire augusto-tibérien, seules les deux phases suivantes étant supposément marquées par la construction des enceintes sacrées et des divers bâtiments (Marion *et al.* 1992, 162-163).

Cette phase de réaménagement, datée sans plus de précision du courant du 1er s. p.C., se caractérise enfin par le prolongement au nord du mur de péribole occidental qui forme alors un retour vers l'ouest. Une lacune observée dans la maçonnerie pourrait marquer l'emplacement d'un seuil reliant l'Ensemble II à la pente nord de la colline et son édifice de spectacle.

- Phase 1c : Quelques réfections ponctuelles de la galerie septentrionale justifient la distinction d'une phase supplémentaire. La maçonnerie rectiligne installée dans le prolongement de l'extrémité nord du mur de galerie oriental semble ainsi reconstruite après un premier arasement. L'aménagement maçonné semble cependant avoir une durée d'utilisation relativement courte, étant rapidement recouvert par de nouveaux niveaux de sol en mortier. Les découvertes mobilières ne permettent pas de préciser la datation de cette phase intermédiaire qui doit être à situer à la fin du 1er s. p.C.
- Phase 2a : L'enceinte culturelle orientale est durant la première moitié, voire le milieu IIe s. p.C., l'objet d'un important réaménagement conduisant à sa reconstruction, avec un décalage d'environ 1 m vers le sud et vers l'ouest. La cour est ainsi à nouveau agrandie, bordée par des galeries de largeur identique. Le péribole semble être l'objet d'une reprise massive



Saint-Cybardeaux - Les Bouchauds
Fig. 2 : Vue des fondations du contrefort d'angle à l'extrémité orientale du mur de galerie nord (ZII S5 SDG1 © Lucie Carpentier)



Saint-Cybardeaux - Les Bouchauds
Fig. 3 : Vue en plan du large mur de galerie inédit ponctué au nord d'un massif maçonné (ZI S1 © Lucie Carpentier)

avec, notamment, la mise en place de contreforts ponctuant l'angle nord-est de l'Ensemble I, dispositifs employés également au niveau des extrémités des murs de galerie (cf. fig. 2). Il est ainsi tentant d'attribuer l'installation de l'ensemble de maçonneries et de contreforts observés au voisinage du théâtre à cette phase de réaménagement général du lieu de culte. La reconstruction du mur de péribole intermédiaire entre les deux cours sacrées semble également marquée par l'aménagement sur son tracé d'un seuil localisé dans l'axe de la galerie périphérique nord de l'Ensemble I. Bien que les deux espaces communiquent, aucun indice clair n'atteste de la présence d'une galerie accolée au parement occidental du nouveau mur de péribole intermédiaire.

- Phase 2b : Cette dernière phase située entre la fin du IIe et le IIIe s. p.C. est marquée au nord par l'obturation du passage ménagé dans le mur de péribole intermédiaire, les deux espaces culturels communiquant via la pièce D. À l'installation des trois salles accolées au mur de péribole est en effet associé l'aménagement d'une large galerie délimitée à l'ouest par un mur inédit (cf. fig. 3). Un même sol particulièrement soigné était ainsi disposé

dans ces deux espaces. L'extrémité septentrionale de cette nouvelle galerie est marquée par deux massifs maçonnés de 1,50 m de côté localisés dans le même axe que le mur de péribole nord de l'Ensemble I. L'interruption de la galerie avant d'atteindre le mur de péribole nord pose la question de la nature de leur liaison. On peut néanmoins noter que le seuil identifié supposément sur le tracé du mur de péribole nord se situerait alors dans l'axe de cette nouvelle galerie.

L'abandon du site ne semble pas avoir été le fruit d'une destruction violente mais d'une lente désaffection, qui s'est accompagnée d'une récupération systématique des maçonneries. On note ainsi que le mobilier livré par la fouille depuis 2016, toutes couches confondues, n'excède pas le IIIe s. p.C.

Carpentier Lucie

- Marion et al. 1992
- Marion Y., Tassaux Fr., Thierry Fr., Dassié J., Tardy D. et Tronche P. : « Le sanctuaire gallo-romain des Bouchauds », *Aquitania*, 10, 1992, p. 145-194.
- Sicard 2012
- Sicard S., avec la collaboration de G. Rocque et S. Soulas : *Saint-Cybardeaux, Les Bouchauds (Charente, 16)*, rapport final d'opération de fouille préventive, Département de la Charente, Poitiers, SRA, 2012.

SAINT-MÊME-LES-CARRIÈRES

La Plante des Meuniers

Les investigations archéologiques menées sur le projet d'extraction de granulat à Saint-Même-les-Carières ont permis de mettre au jour des vestiges d'occupations rapportés à la Protohistoire.

Resserrées au nord-ouest et à l'est d'une emprise de plus de cinq hectares, les structures (fossé, palissade et enclos sub-circulaire) dessinent ensemble un vaste espace. Les vestiges mobiliers sont rares et les quelques tessons de céramique non tournés permettent tout au plus de préciser dans un cas une datation dans le courant de l'âge du Bronze et pour

l'autre dans le courant de l'âge du Bronze ou le début de l'âge du Fer.

Ces découvertes s'inscrivent dans un espace plus large sur la rive gauche de la Charente déjà partiellement renseigné par des découvertes anciennes dans les carrières alentours et qui confirment une forte implantation protohistorique bien conservée sur ce secteur.

Connet Nelly

SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

Les Roziers

Le diagnostic d'archéologie préventive concerne un projet d'aménagement de lotissement sur la commune de Saint-Yrieix-sur-Charente, au lieu-dit Les Roziers. Le projet, d'une surface de 12 000 m², occupe le rebord du plateau calcaire, 45 m au-dessus de la Charente, sur sa rive droite.

Les investigations archéologiques menées sur le projet d'aménagement de lotissement « des Roziers », malgré une position géographique intéressante et un

contexte archéologique prometteur, n'ont pas livré de vestiges d'occupation archéologique. L'érosion naturelle de ce plateau, sans doute largement accélérée par les pratiques agricoles, a probablement contribué à faire disparaître d'éventuels vestiges d'occupations humaines.

Connet Nelly

TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE

Suris, Les Pièces

Dans le cadre de la mise à 2 X 2 voies de la RN141, une fouille de 6 800 m² a permis de confirmer la présence d'une mare antique dont l'extrémité orientale se termine par un exutoire formé par un canal de plus de 5 m. Il se déverse vers la vallée de la Charente. Un fragment de planche en chêne caducifolié a été calée entre la fin du I^{er} et le III^e siècle pC (74 - 226 cal AD) à l'aide d'une datation radiocarbone. Cette « ambiance » chronologique est confortée par la présence de

céramiques et de fragments de terres cuites architecturales de cette époque.

Le reste de l'emprise est composé de gravières et d'un fossé difficile à dater. De ce fait, il est possible que cette mare témoigne d'un aménagement agricole ponctuel à des fins d'élevage lors du Haut-Empire.

Poirier Philippe

TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE

Genouillac, Les Fayards

Ce diagnostic archéologique sur une surface de 7,2 ha dans des conditions climatiques pluvieuses a permis de localiser un site du Bronze final III. Il pourrait s'inscrire dans un ensemble délimité par un fossé sub-circulaire de 70 m de diamètre. Sur l'ensemble de l'emprise des fossés parcelaires d'époque historique ont également été appréhendés. Ils sont chronologiquement situés entre l'époque antique et nos jours.

Dans la partie nord, plusieurs fossés globalement orientés est/ouest pourraient être les fossés bordiers d'un chemin partiellement empierré datant de l'Antiquité ou du début du Moyen Âge. Divers fossés parcelaires d'époque moderne complètent cette trame de l'évolution du paysage.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

Paléolithique

TORSAC

Grotte Castaigne

Le bilan que nous avons réalisé suite à la révision des collections archéologique, faunique et paléoanthropologique, aux analyses entreprises (et encore en cours) ainsi que les visites de la grotte Castaigne nous a apporté des résultats divers sur un site oublié au sein d'une région pourtant particulièrement riche en gisements dont la renommée préhistorique est internationale.

Malheureusement, que ce soit pour le matériel lithique ou faunique ou celui paléoanthropologique, les collections sont incomplètes, au moins relativement aux informations dont nous disposons dans les rapports de fouilles de Louis Duport. De plus, les archives sur les activités qu'il mena à la grotte Castaigne sont plus que réduites. Nous n'avons pu retrouver ni ce qui tenait lieu de « carnets de fouilles », plans côtés, journal de fouille ou encore les négatifs des photographies. Nous avons quelques diapositives et peu de tirages noir et blanc des clichés réalisés sur le site ou en laboratoire...

L'étude du matériel faunique rapporté à la couche 2, supposée moustérienne, traduit des mélanges importants avec de nombreux vestiges osseux post-paléolithiques et assez récents. En l'état de nos investigations, pour le matériel pléistocène, le gisement semble avoir surtout été un lieu d'hivernation d'ours des cavernes. L'étude du matériel lithique documente l'existence de systèmes de débitage, les mieux documentés étant ceux à rapporter au Paléolithique moyen. Le matériel du Paléolithique supérieur est surtout représenté par des objets en matière dure animale qui s'intègrent bien au sein de la diversité connue dans des sites du début de l'Aurignacien. L'étude paléoanthropologique, vestiges crâniens, infracrâniens et dents isolées, traduit la présence d'au moins 7 individus différents dont 5 néandertaliens. La diversité des classes d'âge de ces individus plaide pour une occupation de type « camp de base ». Enfin les deux datations absolues (14C ;



Torsac - Grotte Castaigne
Grands outils retouchés sur éclats corticaux en silex sénonien gris/noir lato sensu.
A gauche, pièce Z11 c2 # 2. A droite : pièce non numérotée. Echelle : 5 cm.
(Photos Bruno Maureille, 2018).

études encore en cours) sur vestiges fauniques de la couche 2 rapportent une de ces pièces à l'Aurignacien ancien/Proto-Aurignacien et l'autre au Gravettien... Nos résultats affaiblissent donc nettement l'archéostratigraphie établie par L. Duport. Ils impliquent d'importants mélanges au sein de la « couche 2 » dont l'histoire taphonomique a été probablement très complexe et plurifactorielle avant et depuis la fin des fouilles de Louis Duport.

Malgré tout, le matériel archéologique et anthropologique mis au jour à la grotte Castaigne documentent l'histoire du peuplement humain durant le Pléistocène supérieur dans la vallée des Eaux-claires. Leur intérêt aurait été suffisamment important pour entreprendre un nouveau projet de recherche de terrain. Mais les visites du site nous ont convaincu que le « fond » de la cavité était particulièrement perturbé et qu'il était complexe d'y programmer de nouvelles recherches de terrain.

Maureille Bruno

TUSSON

Prieuré des hommes

L'opération menée sur le prieuré des hommes de Tusson sur une journée en mai 2019 consistait en un nettoyage, des relevés et un enregistrement de sondages réalisés par le Club Marpen en 2010 dans le bâtiment dénommé « appartement Belle Gamme ». Cette intervention s'intègre dans un projet de sauvegarde et de valorisation du prieuré entraînant plusieurs volets d'investigations archéologiques. Cette opération fait donc suite à la fouille d'un ensemble funéraire

devant la façade occidentale de l'église Saint-Jean-de-l'Habit ainsi qu'au suivi d'un drain traversant l'édifice, réalisés sous la direction de Patrick Bouvart. L'église ainsi qu'un bâtiment interprété comme un moulin avec four à pain ont également fait l'objet d'un relevé photogrammétrique (cf. fig.).

Marguerite Camille



*Tusson - Prieuré des hommes - Vue de l'église Saint-Jean de l'Habit.
Relevé photogrammétrique G. Bruno (Archemetros)*

VERVANT

La Demoiselle

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit La Demoiselle, commune de Vervant en Charente, avait pour objet d'évaluer le potentiel de l'emprise au préalable à l'ouverture d'une carrière d'extraction de matériaux.

Vingt-et-une tranchées ont été réalisées, permettant l'observation de l'emplacement d'un brûlot contemporain.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

**NOUVELLE-AQUITAINE
CHARENTE**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 9

N°						N°	P.
207113	CELLEFROUIN et MONTMOREAU	Relevés	CHARGÉ Estelle	BEN	PRT	-	64
207135	LA CHEVRERIE et LA FAYE	Parc éolien	BRUNIE David	INRAP	OPD	1	64
207019	FOUQUEURE et LUXÉ	La Terne	PEIGNOT Paul	BEN	PRD	6	64
207182	RUELLE-SUR-TOUVRE et L'ISLE-D'ESPAGNAC	Plantier du Maine Gagneau	BILLY Benoît	INRAP	OPD	26	64
206992	Prospection thématique	Les réseaux de communication	BRÈGE Claude	BEN	PRT	-	65

CELLEFROIN ET MONTMOREAU

Relevés

Notice non parvenue.

Chargé Estelle (Ben)

LA CHÈVRERIE ET LA FAYE

Parc Éolien

A la suite d'une demande de permis de construire pour un parc éolien dans les communes de La Chèvrerie et de la Faye (Charente, 16), une opération de diagnostic représentant une superficie de 21 065 m² s'est déroulée au mois de septembre 2019.

Seuls quelques artefacts datés de la Préhistoire, de la Protohistoire et de l'époque romaine ont été mis au jour.

Brunie David

LUXE ET FOUQUEURE

La Terne

Dans le cadre de l'étude de l'agglomération antique de La Terne (Luxé, Fouqueure), la campagne de prospection 2019 a eu pour objectif la détermination de l'emprise construite maximale et la vérification des sites consignés dans la bibliographie ancienne. De plus, l'imagerie verticale disponible a été dépouillée (missions IGN, images satellites). Finalement, en comparant les densités de tessons de terre-cuites

architecturales repérées dans les labours, l'opération a permis la délimitation de l'agglomération, qui devait couvrir une surface de 65 ha au maximum. Une part importante de la prospection a également consisté en une enquête orale auprès des habitants permettant d'enregistrer du mobilier découvert dans les jardins.

Peignot Paul

RUELLE-SUR-TOUVRE ET L'ISLE-D'ESPAGNAC

Plantier du Maine Gagneau

Le projet de création d'un lotissement de quatre lots au lieu-dit Plantier du Maine Gagneau à Ruelle-sur-Touvre et L'Isle-d'Espagnac (16) est à l'origine d'une prescription de diagnostic archéologique par le service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine.

Les investigations archéologiques au lieu-dit Plantier du Maine Gagneau ont donné lieu à la réalisation de 27 tranchées linéaires, majoritairement orientées selon un axe nord-nord-est/sud-sud-ouest épousant ainsi le profil de la rupture de pente telle qu'elle affecte cette partie du promontoire.

Les surfaces ouvertes totalisent 3 916,29 m² soit 8 % de la superficie de l'emprise.

Tous les sondages ont traversé les couches sédimentaires superficielles et ont atteint le substrat, à des profondeurs variant entre 0,35 et 1,35 m.

La grande majorité des sondages s'est révélée être négative. De rares structures isolées, sans mobilier et ouvrant directement à la base de la couche de terre végétale, sont reconnues au sein des sondages de la partie nord et est de l'emprise. Une seule tranchée (Tr 27) a livré les indices d'une occupation ancienne dont le développement spatial est limité dans l'emprise mais qui pourrait se développer en dehors de celle-ci vers l'est.

Les investigations de surface menées au lieu-dit Plantier du Maine Gagneau ont permis de mettre en évidence différents types d'exploitation de l'espace correspondant à des épisodes chronologiques différents. Elles ont permis en particulier d'identifier une occupation protohistorique caractérisée par un ensemble de fosses polylobées, lesquelles mettent en lumière un type d'exploitation différent de ceux reconnus jusqu'à présent pour cette période dans ce secteur.

Différentes opérations d'aménagement ont permis par le passé d'identifier essentiellement des ensembles d'enclos circulaires dans un environnement proche de

celui de l'emprise actuelle du projet, c'est donc une information novatrice que celle fournie à l'occasion de ce diagnostic.

La présence de fosses, résultant a priori d'une exploitation d'un matériau exploitable à des fins architecturales, permet d'envisager avec des réserves concernant la proximité immédiate, l'existence d'un habitat proche. Celui-ci, non reconnu au sein de l'emprise, pourrait se développer plus à l'est.

Billy Benoit

Prospection thématique Les réseaux de communication

La prospection sous toutes ses formes permet de découvrir des sites qui sont très souvent méconnus du grand public et qui pourtant font partie de notre histoire. En suivant les voies de communication terrestres ou fluviales, nous découvrons d'une année sur l'autre des indices sur des parcelles que nous avons maintes fois prospectées. Comment et pourquoi sommes-nous passés à côté de ces indices sans rien relever ? N'avons-nous pas suffisamment scruté le sol, la végétation et les anomalies de terrain ? Non, rien de tout cela !

Les parcelles qui étaient hier encore en pâture sont aujourd'hui cultivées et des témoins du passé ont refait surface. Les changements climatiques ont également un rôle prépondérant sur nos découvertes. De plus, la technologie géophysique, photographique et les moyens qui l'accompagnent (imagerie satellite, drone avec caméra et géolocalisation) nous permettent de poursuivre nos investigations le mois et les jours où nous ne pouvons être sur le terrain et ce avec une approche toute autre que la prospection pédestre traditionnelle. Cette dernière ne doit pas être négligée mais elle devient un mode de recherche plus ciblé et mieux quantifié.

L'archéologie moderne se doit d'utiliser tous les moyens qui sont déjà mis à sa disposition et qui permettent d'obtenir de bons résultats en géolocalisant des vestiges sans pour autant avoir un impact financier. L'étude de vieux documents, livres, notes ou rapports de fouilles même très anciens apportent aussi des informations sur le contexte d'une découverte qui ne pouvait autrefois être analysée et étudiée comme nous pouvons le faire aujourd'hui. L'orthophotographie fait partie des moyens modernes mis à notre disposition. Un site comme Géoportail, permet d'obtenir de bons

résultats lorsque son utilisateur est un adepte du SIG (Système d'information Géographique) et sait croiser ses informations, ses relevés, ses connaissances des lieux et la toponymie.

Sur le département de la Charente, nous nous sommes concentrés sur des secteurs géographiques qui étaient en mesure de nous guider dans nos recherches. Plus de cinquante enclos circulaires ou quadrangulaires ont livré leur position exacte grâce à cette technologie. Des sites gallo-romains ont également révélé leur présence, connus ou non. C'est à ce moment que la prospection pédestre prend tout son sens et que l'utilisation du drone est la plus judicieuse. C'est également sur le terrain même que nous nous appuyons sur ces technologies. La présence d'indices dans les labours (de plus en plus rares) ou dans les cultures sous formes d'indices phytographiques est l'occasion de vérifier sur place, grâce au système SIG ou l'IGN, la présence ou non sur les clichés anciens d'éléments permettant une avancée dans le diagnostic à proposer.

Toutefois, l'absence d'image n'est pas une preuve de non-existence car suivant la période, les ombres portées et la végétation au moment des prises de vue, un bâti imposant (*villa*, *horrea*, théâtre, etc.) peut passer tout à fait inaperçu. C'est là que le drone prend le relais car il est aisé de réaliser immédiatement un survol du lieu et l'opération peut être renouvelée en fonction des saisons à des heures différentes et ce, à moindre coût par rapport à un survol en avion.

Brège Claude et Vaudin Laurent